

Certificat “CAS en magistrature” 2025–2026

Module 2 – Communication

Du jeudi 8 mai au samedi 10 mai 2025

Université de Lucerne, Frohburgstrasse 3

Responsables du module :

Prof. Dr Alexandra Jungo, Professeure à l’Université de Fribourg

Madame Myriam Grütter, Juge au Obergericht, Berne

Jeudi 8 mai 2025		Salle HS 14 (sous-sol)
Principes généraux de la communication	<ul style="list-style-type: none"> - Théorie de la communication - La communication comme interaction sociale - Communication verbale et non-verbale - Perceptions et interprétations - Prise de perspective - Exercices 	Franziska Tschan Semmer , Professeure émérite de l’Université de Neuchâtel 09h30 – 11h00
Pause café	<i>Foyer (devant la cafétéria)</i>	11h00- 11h30
Principes généraux de la communication	<ul style="list-style-type: none"> - Suite 	Franziska Tschan Semmer , Professeure émérite de l’Université de Neuchâtel 11h30 – 13h00
Repas		13h00 – 14h30
Conduite de la procédure (communication externe)	<ul style="list-style-type: none"> - Les ingrédients d’une audience « ordinaire » (logistique, préparation, accueil, gestion) 	Marc Sugnaux , Juge au Tribunal cantonal, Fribourg 14h30 – 15h15

Problèmes de communications	<ul style="list-style-type: none"> - Situations de communication difficiles - Malentendus - Conflits, émotions - Gestion de situations difficiles 	Franziska Tschan Semmer , Professeure émérite de l'Université de Neuchâtel	15h15 – 16h00
Pause café	<i>Foyer (devant la cafétéria)</i>		16h00 – 16h30
Salles HS 14 (sous-sol) et HS 3 (rez-de-chaussée)			
Prendre la parole en public	<ul style="list-style-type: none"> - Contacts avec le public - Gain en autonomie face à son auditoire 	Baptiste Coustenoble et Mélanie Foulon , Comédien-nes, coachs en art oratoire à la Manufacture – Haute-école des arts de la scène, Lausanne	16h30 – 18h00
	Séquence commune avec la volée alémanique		18h00 – 18h30
Repas du soir	<i>Restaurant Gleis 1, Hôtel Waldstötterhof, Zentralstrasse 4</i>	avec la volée alémanique	18h45

Vendredi 9 mai 2025		Salle 4.A05 (4^e étage)	
Elaboration des décisions (communication interne)	<ul style="list-style-type: none"> - Variété des critères (opinions personnelles, mode de pensée, données informelles, différences de sexe, etc.) - Tensions dans la magistrature - Dynamique du groupe - Diminution des risques (réduction de l'influence des appréciations personnelles, des influences extérieures, des influences politiques, etc.) 	Marc Sugnaux , Juge au Tribunal cantonal, Fribourg	08h30 – 10h00
Pause café	<i>Foyer (devant la cafétéria)</i>		10h00 – 10h30

Elaboration des décisions (communication interne)	- Suite	Marc Sugnaux , Juge au Tribunal cantonal, Fribourg	10h30 – 12h00
Repas			12h00 – 13h30
Procédure écrite	Rédaction des textes écrits (langage juridique et langue ordinaire, motivation des jugements)	Prof. Bernard Rolli , ancien Juge au Tribunal administratif du canton de Berne	13h30 – 15h00
Pause café	<i>Foyer (devant la cafétéria)</i>		15h00 – 15h30
Procédure écrite	Suite	Prof. Bernard Rolli , ancien Juge au Tribunal administratif du canton de Berne	15h30 – 17h00
Croisière et apéro repas du soir	MS TARAS, passerelle KKL <i>Bâteau-restaurant Wilhelm Tell, Landungsbrücke 9</i>	avec la volée alémanique	17h30 19h00

Samedi 10 mai 2025		Salle 4.A05 (4^e étage)	
Situations judiciaires pathologiques	- Les plaideurs difficiles (justiciables – avocats) - Discussion	Sophie Thorens-Aladjem , Juge au Tribunal civil, Genève	08h15 – 09h45
Pause café	<i>Foyer (devant la cafétéria)</i>		09h45 – 10h15
Les allophones devant les tribunaux	- La traduction et l'interprétation - Le droit à un procès équitable - Les traducteurs et les interprètes : des collaborateurs scientifiques	Alessia Prario , chargée d'enseignement en droit à la faculté de traduction et interprétation de l'Université de Genève	10h15 – 11h45